

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE PORTNEUF  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF  
LE 4 OCTOBRE 2021**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Étaient également présents :

Mme Nathalie Naud, greffière et Mme Francine Hébert, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim.

Était absente :

Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6
--------------------	-----------------------

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 44. Le maire, M. Denis Langlois, souhaite la bienvenue à tous.

**LÉGISLATION**

236-04-10-21

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé tout en laissant le varia ouvert.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2- LÉGISLATION**

- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.2 Adoption du procès-verbal du 7 septembre 2021

**3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**

**4- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5- ADMINISTRATION**

- 5.1 Présentation des comptes payés
- 5.2 Présentation des comptes à payer et des chèques
- 5.3 Contestation de l'interdiction d'abattage d'arbres pour les résidents dans le cadre des permis de bois de chauffage sur les terres du domaine de l'État de l'Unité de gestion de Portneuf-Laurentides-et-Charlevoix
- 5.4 Mandat à l'UMQ pour l'achat de carburants en vrac (CAR-2022)
- 5.5 Avis de motion et présentation du projet de règlement sur l'utilisation de l'eau potable
- 5.6 Relais pour la vie – Portneuf s'illumine
- 5.7 Versement d'une aide financière à la clinique médicale de la Vallée
- 5.8 Embauche de l'urbaniste
- 5.9 Offre de service — Ferme Morasse
- 5.10 CÉGEP de Shawinigan — Paiement du Programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées
- 5.11 Paiement de la quote-part pour l'assainissement des eaux usées
- 5.12 Demande de subvention — Gobe Portneuf, Mes achats à quelques pas
- 5.13 CITQ — Délégation d'autorité

**6- URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

- 6.1 Rapport écrit de l'inspectrice en bâtiment, environnement et permis

6.2 Dérogation mineure — 2, lac Tessier

**7- VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**

- 7.1 Rapport de l'inspecteur des travaux publics
- 7.2 Étude de granulométrie — Autorisation
- 7.3 Offre de service — EMS
- 7.4 Déneigement coin rue Lesage et rue Principale
- 7.5 Fer à l'arrière du garage du lin et au réservoir
- 7.6 Trottoir

**8- LOISIRS — SPORTS — CULTURE — FAMILLE — VIE COMMUNAUTAIRE**

- 8.1 Rapport de l'agente du développement communautaire
- 8.2 Subvention Fonds canadien de revitalisation des communautés
- 8.3 Site Internet de la municipalité
- 8.4 Demande du comité d'embellissement — Décoration de Noël

**9- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 9.1 Rapport du Service incendie

**10- RAPPORTS DES COMITÉS**

**11- BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

- 11.1 ALON — Élections, travaux, règlements et subvention
- 11.2 OMHGP — États des résultats
- 11.3 MRC de Portneuf — Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2021-2018
- 11.4 MRC de Portneuf — Invitation à la grande assemblée des acteurs concernés par l'amélioration des conditions de vie des Portneuvois(es)

**12- VARIA**

**13- LEVÉE DE LA SÉANCE**

237-04-10-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 SEPTEMBRE 2021**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 7 septembre 2021.

**SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**ADMINISTRATION**

**PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS**

Les comptes payés au montant de 266 744.40 \$ sont présentés et annexés au présent procès-verbal.

238-04-10-21

**PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer au montant de 134 626.14 \$ et de les annexer au présent procès-verbal.

**CONTESTATION DE L'INTERDICTION D'ABATTAGE D'ARBRES POUR LES RÉSIDENTS DANS LE CADRE DES PERMIS DE BOIS DE CHAUFFAGE SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT DE L'UNITÉ DE GESTION DE PORTNEUF-LAURENTIDES-ET-CHARLEVOIX**

Il est convenu de ne pas aller de l'avant avec cette proposition.

**MANDAT À L'UMQ POUR L'ACHAT DE CARBURANTS EN VRAC (CAR-2022)**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de mettre sur pied, en son nom et au nom de plusieurs autres organisations municipales intéressées, un regroupement d'achats visant la publication d'un appel d'offres public pour l'approvisionnement en vrac de différents carburants (essences, diésels et mazouts);

CONSIDÉRANT QUE l'article 14.7.1 du Code municipal :

- permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujéti à la politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer les carburants (essences, diésels et mazouts) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement :

- QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récéité au long;
- QUE la Municipalité confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2025 et confie à l'UMQ le processus d'appel d'offres menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents carburants (essences, diésels et mazouts) nécessaires aux activités de notre organisation municipale;
- QU'un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une option de renouvellement d'une période maximale d'une (1) année, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;
- QUE la Municipalité confie à l'UMQ le pouvoir de bénéficier ou non de l'option de renouvellement prévue au contrat et de prendre la décision en son nom;
- QUE la Municipalité s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;
- QUE la Municipalité s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjudgé;
- QUE la Municipalité s'engage à payer, à l'UMQ, un frais de gestion basé sur les quantités de carburants requis par notre organisation municipale. Il est entendu que l'UMQ :
  - facturera trimestriellement aux participants, un frais de gestion de 0.0055 \$ (0.55 ¢) par litre acheté aux organisations membres de l'UMQ et de 0.0100 \$ (1.0 ¢) par litre acheté aux non membres de l'UMQ;
  - pourra facturer, aux participants à très faibles volumes, un frais de gestion minimum annuel de 200 \$.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE**

Avis de motion est donnée par Mme Marie-Ève Moisan à l'effet que sera adopté à une séance ultérieure, un règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

Le projet présenté a pour objet, entre autres, de régir l'utilisation extérieure de l'eau provenant de l'aqueduc de façon à ce que l'eau ne soit pas dépensée inutilement.

### RELAIS POUR LA VIE – PORTNEUF S'ILLUMINE

De l'information a été donnée.

### VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE À LA CLINIQUE MÉDICALE DE LA VALLÉE

Cette demande est refusée.

240-04-10-21

### EMBAUCHE DE L'URBANISTE

CONSIDÉRANT QUE le contrat reliant la Municipalité de Saint-Léonard et la Ville de Saint-Marc-des-Carières pour le partage de l'urbaniste, Mme Valérie Leclerc, se termine le 22 octobre 2021 et qu'il ne sera pas renouvelé;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Léonard est satisfaite du travail de Mme Leclerc et qu'elle désire garder Mme Leclerc à son service;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher Mme Valérie Leclerc, urbaniste, à temps plein pour un total de 32 heures semaine;

CONSIDÉRANT QUE Mme Leclerc pourra aussi aider les membres du personnel des autres départements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement :

- D'EMBAUCHER Mme Valérie Leclerc pour un total de 32 heures semaine, et ce, à compter du 25 octobre 2021;
- DE FIXER le salaire à l'échelon 1 de son échelle salariale à compter du 25 octobre 2021;
- QUE les conditions de travail soient telles que stipulées à la Politique salariale en vigueur des employés de la municipalité;
- D'AUTORISER la trésorière adjointe à procéder au paiement du salaire sur présentation des feuilles de temps et à imputer les sommes nécessaires à même les disponibilités budgétaires prévues au budget 2021.

241-04-10-21

### OFFRE DE SERVICE – FERME MORASSE

Suite à la réception de l'offre de service de l'entreprise Ferme Clément Morasse, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'allouer le contrat d'entretien d'hiver à la Ferme Clément Morasse pour la période 2021-2022, du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 15 avril 2022 pour les sites suivants et totalisant un montant de 9 335.96 \$ incluant les taxes :

Chemin d'accès des chalets du lac Simon	2 529.45 \$
Chemin du lac Pont-de-Pierre	5 633.77 \$
6 dépôts de conteneurs	1 172.74 \$

- Route Turgeon
- Chemin Berthiaume
- Lac Pont-de-Pierre (2 sites)
- Lac de l'Oasis (secteur sud)
- Chalets lac Simon

242-04-10-21

### CÉGEP DE SHAWINIGAN – PAIEMENT DU PROGRAMME DE QUALIFICATION DES OPÉRATEURS MUNICIPAUX EN EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (ROMAEU) exige la formation d'opérateur en eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE les employés du département des travaux publics doivent avoir les connaissances requises pour les opérations et l'entretien de l'usine d'épuration, du réseau et des stations de pompage;

CONSIDÉRANT QUE M. Alexandre Paradis, employé des travaux publics, a débuté la formation du programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées en septembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement :

- DE DÉFRAYER les frais d'inscription pour la formation dispensée par le CEGEP de Shawinigan au montant de 2 950 \$;
- DE PAYER la dépense à même le poste budgétaire 02-41500-454.

243-04-10-21

**PAIEMENT DE LA QUOTE-PART POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

CONSIDÉRANT QUE la quote-part estimée pour l'assainissement des eaux pour l'année 2021 s'élevé à 8 800 \$;

CONSIDÉRANT la réception de la facture de la Ville de Saint-Raymond, laquelle comprend un montant relatif à l'ajustement de la quote-part 2020 pour un montant de (365 \$) en crédit;

CONSIDÉRANT QUE cette facture comprend aussi un montant de 1 860 \$ pour la contribution 2021 à la réserve des boues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement que le conseil municipal autorise le paiement de la facture au montant de 10 295 \$ pris à même le poste budgétaire 02-41500-959.

244-04-10-21

**DEMANDE DE SUBVENTION — GOBE PORTNEUF, MES ACHATS À QUELQUES PAS**

Il est proposé par M. Cédric Champagne d'accorder un certificat-cadeau pour une fin de semaine dans un chalet (Papillon ou Alouette) en basse saison à Gobe Portneuf dans le cadre du programme Mes achats à quelques pas.

245-04-10-21

**CITQ — DÉLÉGATION D'AUTORITÉ**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement de mandater Mme Francine Hébert, directrice générale par intérim, pour représenter la Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, propriétaire de l'établissement d'hébergement touristique « Domaine du lac Simon » aux fins de discussion auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (la CITQ) pour tout sujet relatif à l'établissement d'hébergement touristique correspondant au numéro de dossier 215272.

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

**RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET PERMIS**

Le rapport écrit de Mme Valérie Leclerc, inspectrice en bâtiment et en environnement, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

246-04-10-21

**DÉROGATION MINEURE — 2, LAC TESSIER**

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à autoriser la construction d'un chalet d'une superficie de 78 mètres carrés au lieu de 45 mètres carrés, tel que prévu à la sous-section 6.3.1.1 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à autoriser l'implantation d'un garage en cours avant au lieu d'être en cour arrière tel que prévu au paragraphe 2 de la sous-section 7.2.2 du règlement de zonage;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment complémentaire ne peut pas être installé ailleurs sur le terrain;

CONSIDÉRANT QUE le terrain voisin appartient également au propriétaire qui demande la dérogation mineure du 2, lac Tessier;

CONSIDÉRANT QUE le terrain a deux cours avant soit face à la rue et face au lac;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal par sa résolution # CCU 27-08-09-21 d'accorder les dérogations mineures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement :

- **D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure portant sur la construction de la résidence d'une superficie de 78 mètres carrés au lieu de 45 mètres carrés, tel que prévu à la sous-section 6.3.1.1 du règlement de zonage;
- **D'ACCEPTER** la demande de dérogation mineure portant sur l'aménagement d'un garage en cours avant au lieu d'être en cours latérale ou arrière, tel que prévu à l'article 7.2.2, paragraphe 6 du règlement de zonage.

## **VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU**

### **RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport écrit de M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

### **ÉTUDE DE GRANULOMÉTRIE – AUTORISATION**

Ce point est reporté.

247-04-10-21

### **OFFRE DE SERVICE – EMS**

CONSIDÉRANT l'offre de service reçue de EMS Infrastructure inc.;

CONSIDÉRANT QUE l'offre inclus la visite des lieux : 1 685 \$ plus taxes et un rapport des recommandations et estimation des coûts pour chacune de interventions et priorisation des activités : 9 545 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire un choix éclairé dans ses interventions futures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement :

- **DE MANDATER** EMS Infrastructure inc. afin de réaliser un rapport des recommandations et d'estimation des coûts;
- **DE PAYER** la somme de 11 230 \$ plus taxes à même le poste budgétaire 02-32020-41, montant qui sera remboursé par le PPA-CE 2021.

248-04-10-21

### **DÉNEIGEMENT COIN RUE LESAGE ET RUE PRINCIPALE**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'autoriser M. Denis Grégoire, inspecteur municipal, à déneiger le bout de la rue Lesage au coin de la rue Principale et ainsi améliorer la visibilité pendant la saison hivernale.

### **FER À L'ARRIÈRE DU GARAGE DU LIN ET AU RÉSERVOIR**

De l'information est transmise.

### **TROTTOIRS**

Ce projet est remis à l'an prochain.

## **LOISIRS – SPORTS – CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**

### **RAPPORT DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Le rapport écrit de Mme Moïra Houde-Cotton, agente de développement communautaire en milieu municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

249-04-10-21

### **SUBVENTION FONDS CANADIEN DE REVITALISATION DES COMMUNAUTÉS**

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil municipal d'améliorer l'espace des terrains de tennis en espace multisport;

CONSIDÉRANT le budget proposé par Mme Moïra Houde-Coton;

CONSIDÉRANT QUE le programme de subvention « Fonds canadien de revitalisation des communautés » couvre 75 % des coûts admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- D'AUTORISER la présentation du projet du Surface Multisport pour les citoyens de St-Léonard-de-Portneuf;
- DE CONFIRMER l'engagement de la municipalité à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue du projet;
- DE MANDATER l'agente de développement communautaire, à titre de responsable du projet, d'agir et de signer les documents requis au nom de la municipalité de St-Léonard-de-Portneuf.

250-04-10-21 **SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement de mandater les étudiants du CÉGEP de Ste-Foy pour refaire l'image Internet de la municipalité avec le logiciel WordPress.

251-04-10-21 **DEMANDE DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT – DÉCORATION DE NOËL**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'accorder un budget de 100 \$ au comité d'embellissement afin d'acheter le nécessaire pour les décorations des Fêtes à accrocher dans le village.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**RAPPORT DU SERVICE INCENDIE**

Le rapport du Service incendie de St-Raymond pour août 2021 est déposé séance tenante.

**RAPPORTS DES COMITÉS**

**BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

ALON — Élections, travaux, règlements et subvention

OMHGP — États des résultats

MRC de Portneuf — Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2021-2018

MRC de Portneuf — Invitation à la grande assemblée des acteurs concernés par l'amélioration des conditions de vie des Portneuvois(es)

**VARIA**

252-04-10-21 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets étant épuisés, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20 h 12.

Monsieur Denis Langlois  
Maire

Madame Francine Hébert  
Directrice générale par intérim  
Secrétaire-trésorière par intérim

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.